



# **Procès-Verbal**

## **Commission Régionale de Réforme et Suivi des Championnats**

### **Réunion du 21 Mars 2022**

Présents : A. Meyer, C. Raclet, P. Aubert, B. Courrier, Y. Gaden, J. Malin et P. Pézairé (membres bureau CRS), A. Barbier, G. Bouat, C. Boulogne, M. Godignon, A. Marcotullio et J-M Jastrzab, (membres de la commission), Y. Begon, Responsable des commissions compétitions.

Absents excusés : C. Cheucle, S. Dulac, P. Belissant et J. Malin.

#### **Ordre du jour de la réunion**

1. Approbation du dernier compte-rendu
2. Dates de réunions dans les districts
3. Etude des statistiques sur les licenciés de la saison 2016/2017 à celle de 2021/2022 (J-M. Jastrzab)
4. Etude des changements en U16

#### **Point 1 :**

*Approbation du dernier PV : Philippe A., il faut lire U16 au lieu de U17 dans le point 4 questions diverses.*

*Situation pour les critères U13 dont nous avons proposé les poules lors de notre dernière réunion et approuvé par le conseil de ligue. Le critérium a démarré depuis deux semaines, aucun retour négatif, donc satisfaisant.*

*Les calendriers doivent être fait en tenant compte de toutes les parties.*

*Les courriers des clubs adressés à la CRS sont toujours traités et une réponse au club est envoyé avec copie au district d'appartenance.*

#### **Point 2 :**

*Quelques difficultés pour la tournée des popotes, Arsène ayant un calendrier très chargé en cette fin de saison et certaines date proposées par les districts ne correspondent pas.*

Ain	27 avril
Isère	12 mai
Loire	24 mai
Lyon et Rhône	03 mai
Savoie	18 mai
Haute Savoie	17 mai
Puy de Dôme	31 mars
Allier	1 <sup>er</sup> avril
Haute Loire	1 <sup>er</sup> juin
Cantal	31 mai
Drôme-Ardèche	A définir

### **Point 3 :**

Augmentation très importante des licenciées féminines dans tous les districts de la ligue. 28% pour la ligue avec une pointe de 48% dans le Puy de Dôme. Cette augmentation est principalement en jeunes, ce qui laisse augurer un avenir prometteur.

Si les vétérans (6%) et les seniors (13%) subissent une baisse sur l'ensemble de la ligue, les U20 et U18 progressent (6 et 8%), Lyon et Rhône progresse dans toutes les catégories jeunes à part les U16.

On peut constater que les Districts ayant un championnat U20 (ou qui viennent de le mettre en place) progressent en nombre de licences en U20.

Maintien des effectifs en U13, U14 et U15, c'est encourageant. Par contre, perte en U17 et U16 (7 et 6%) à l'exception de la Haute Savoie Pays de Gex en progrès (4 et 8%).

Drôme-Ardèche a beaucoup perdu en U16 et U17, étude pour un changement de championnat U15, U17 et U19/20.

En futsal, belle augmentation de 15% avec 3400 licenciés concentrés exclusivement sur Lyon et le Rhône avec 2467 licenciés (72% de la ligue). Viennent ensuite la Haute Savoie Pays de Gex (293 licenciés), l'Isère (258). Le secteur Auvergne ne possède pas de licenciés (03, 15 et 43) et a fortement chuté dans le Puy de Dôme (100 pour 215 en 2017).

Le futsal filles a doublé depuis 2017 et un championnat a été lancé dans le Rhône.

L'entreprise a diminué de moitié depuis 2017 (728 licenciés), Lyon et Rhône est passé de 300 licenciés à 100.

Les arbitres ont perdu près de 700 licenciés, c'est très inquiétant (22%).

Nous avons perdu également 5% de dirigeants. Il faut innover pour intéresser de nouveaux dirigeants (parents principalement) en créant un dirigeant volontaire pour arbitrer le foot animation, accompagner et diriger les équipes de nos bambins. Le District de Lyon et du Rhône met un budget de 7200€ et propose des points de fair-play et des chèques cadeaux pour les dix premiers qui bénéficieront également de 5€ par licence.

L'ensemble des licenciés de notre ligue représente 11,3% du total des licenciés. La moyenne nationale est de 12%.

### **Point 4 :**

En U16 R1, deux poules distinctes :

L'une appelée U16/U17 AVENIR PRO qui rassemble les équipes des clubs évoluant en national U17 et une poule promotionnelle suivant l'appellation qui sera choisie avec les équipes dites amateurs, cette poule aura droit à 2 montées en U17 national (sauf exception qui sera définie dans le règlement soumis à approbation du conseil de ligue et à l'AG).

Deux réunions ont déjà eu lieu entre les clubs PRO et amateurs. Ils sont tous très intéressés par ce projet.

En U16 PRO, on pourra éventuellement faire jouer 3 joueurs évoluant en CN17.

La poule Promo comportera au maximum 14 équipes. Il est possible que la première saison d'application à savoir 2022/2023, il y ait 16 équipes.

Pour rappel :

En seniors, pas de changement en R1 et R2, par contre en R3, passage de 132 clubs à 120 soit suppression d'une poule.

*En U20 R2, passage de 42 équipes à 36 (3 poules de 12). A l'avenir à partir de la saison prochaine, ne pourront monter en U20 Ligue, que les clubs de districts ayant un championnat U20. Pour les autres, un barrage qualifiera deux équipes soit un total de 8 montées au lieu de 12.*

*En U18 R2, passage de 64 clubs à 56 avec la suppression d'une poule. En U18 R1, deux poules de 12 avec le passage de 27 à 24 clubs*

*En U15 R2, passage de 54 clubs à 50 (5 poules de 10).*

*En senior féminine, réduction de 20 équipes à 14 en R1 F pour avoir une seule poule. En R2 F, passage de 30 à 36 équipes, soit 3 poules de 12.*

*Prochaine réunion le **lundi 25 avril 2022 à 14 heures**  
à la salle du comité directeur du district de Lyon et du Rhône.*

Le Président,

Arsène MEYER